



1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Cadre de santé
Emploi	Cadre de santé d'unité de soins et d'activités paramédicales
Métier	Cadre de santé d'unité de soins et d'activités paramédicales
% temps	100 % (70% USIP + 30% PAPV)

2. AFFECTATION

Pôle	Pôle de Soins Intensifs et Sécurisés
Structure interne (CR - Code et Libellé)	CR 0121 –0648 Hospitalisation USIP / CR 0196 –0786 - Service commun Pôle SIS
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	USIP UF 2099 – PAPV UF 2520

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Rattachement hiérarchique : Cadre supérieur de santé et coordonnateur Général des Soins

Rattachement fonctionnel : responsable de service et chef de Pôle

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

Temps de travail 100%

Cycle hebdomadaire : 38 heures 20

Amplitude horaire de 08 heures à 18 heures

Repos fixes

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le pôle de soins intensifs et sécurisés est l'un des 10 pôles cliniques du Centre Hospitalier le Vinatier Psychiatrie Universitaire Lyon Métropole.

Il est constitué de deux services, l'USIP et l'UMD, qui proposent des séquences de soins hospitaliers renforcés et sécurisés aux patients qui s'inscrivent dans une problématique de crise clinique et/ou institutionnelle ou une dynamique de violence associée à une potentielle dangerosité qui dépasse la capacité de prise en charge du dispositif de psychiatrie générale habituel - principalement sectoriel. L'offre de soins est complétée par un Plateau d'Appui Psychiatrie-Violence - dispositif d'appui et de recours - et d'un Plateau d'Activités Médiatisées pour les patients d'UMD.

L'Unité de Soins Intensifs en Psychiatrie est une unité de 12 lits (complétée par 6 EDI) qui prend en charge les patients dits « agités » ou « perturbateurs ». C'est une Unité inter sectorielle accueillant des patients du Rhône, de la Loire et du Nord Isère... Hommes, femmes et mineurs... en Hospitalisation Complète, en SPDRE ou SPDT pour un séjour de 1 mois renouvelable 1 fois sur dossier de préadmission puis admission sur entente médicale préalable. Un engagement de retour est requis.



Le Plateau d'Appui Psychiatrie-Violence est une structure ambulatoire innovante d'appui et de soutien dans la gestion des situations de violence des patients à comportement-problème. Ce plateau multimodal permet 3 actions menées conjointement :

1-Conseil, auprès des équipes de secteur du CHV ou de la région via ses missions d'évaluation, de conseil et d'aide à l'orientation.

2-Prise en charge de patients à comportement-problème avec une approche innovante fondée sur l'alliance d'un cadre contenant et une relation de confiance auprès d'un public en fréquent décalage vis-à-vis des formes traditionnelles de prise en charge. Mise en place de modalités HDJ pour des prises en charges individuelles ou groupales (groupes ouverts et fluides), des entretiens cliniques, NAP ...

3-Amélioration de la qualité de la prise en charge dans le pôle SIS : reprises post-isolement, formation interne (partage des compétences), Analyse des demandes d'USIP et d'UMD sur le Vinatier, évaluations de suivi post-séjour à J7

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Le (la) cadre de santé assure des fonctions de garant de la qualité des prises en charge : il (elle) organise, assure le suivi et l'évaluation des prestations de soins.

Il (elle) met en place et assure le suivi des procédures de l'établissement.

Il (elle) est garant de la continuité et de la sécurité des soins et des personnes relevant de sa responsabilité.

7. ACTIVITES PRINCIPALES ET SPECIFIQUES

Gestion des personnels : Animation, régulation, coordination, évaluation, formation des équipes. Il (elle) organise et régule l'activité des paramédicaux dans une dynamique complémentaire avec l'ensemble des professionnels

Gestion des soins : Organisation de la continuité des soins, participation à l'élaboration et à la mise en place des projets de soins

Évaluation de la qualité des soins, fiabilité du contenu des dossiers de soins

Gestion administrative : Recueil d'activité, mettre en place et assurer les moyens d'évaluation de l'établissement, gestion des budgets alloués à la structure

Gestion logistique : Gestion des approvisionnements, garantie des conditions d'hygiène et de confort et de l'entretien des équipements, des locaux.

Il (elle) est responsable du suivi des travaux en lien avec les services logistiques, techniques et économiques, et le (la) cadre administratif de pôle

Il (elle) est responsable de l'encadrement des étudiants en stage (maitre de stage)

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

Assurer les formalités administratives concernant le mouvement des patients en collaboration avec la secrétaire et en lien avec les services concernés.



Apprécier les priorités dans les situations de soins à risques (ex : imminence d'un passage à l'acte violent d'un patient) et prendre les décisions adaptées.

Activité en santé mentale

Engagement dans des activités transversales institutionnelles (réfèrent qualité, pédagogie, hygiène, GTT,

Protection du Travailleur Isolé) et dans le recrutement des personnels sur son unité, pôle ou institution (participation au dispositif de présélection). Etre acteur dans l'interface avec les différents partenaires de l'institution.

9. FORMATION SOUHAITEE

- Diplôme de cadre de santé.
- Satisfaire aux obligations vaccinales de la FPH.
- Permis de conduire fortement recommandé.

Au-delà d'une formation « technique », exercer à l'USIP requiert des qualités intrinsèques telles que le calme, la maîtrise de soi, la rigueur, l'authenticité relationnelle et le respect qui façonnent la position professionnelle mais aussi personnelle.



**PROFIL DE POSTE – CADRE DE SANTE – SIS –
USIP-PAPV**

**PRP-GRH-0038
Version 05**

Date de validation
01/03/2026

CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT

Pôle Emetteur

Pôle SIS

Modifications apportées par la nouvelle version

- Remise en forme sous nouvelle cartouche graphique.

Rédaction

G. MANHAUDIER
CSS – assistant du chef de pôle
Dr C. BIED,
Responsable de service USIP
Dr F. RENAULT,
Chef de pôle

Vérification

E. BLONDELLE
Cadre Supérieure de Pôle Faisant
Fonction

Validation

PH. DUCHARME
Coordonnateur général des soins